
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 18 décembre 2017 à 19 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Abdelhaq Sari, Conseiller de la ville - district Marie-Clarac
Mme Renée-Chantal Belinga, Conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, Conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés cadres suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics
M. Hugues Chantal, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Mme Claire Vassart, directrice de la performance du greffe et des services administratifs
Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement
M. Guy Matte, régisseur - Sports et loisirs
M. Renaud Lapointe, chargé de communications - Communications

Étaient aussi présents :

M. Dominique Debrosse, directeur de cabinet en arrondissement
Mme Rose-Andrée Hubbard, représentante du PDQ 39

Nombre de personnes dans la salle : environ vingt (20)

Un moment de recueillement est observé à l'ouverture de la séance.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, souhaite la bienvenue aux citoyens.

Mme Black présente les membres du conseil d'arrondissement, du cabinet de la mairesse d'arrondissement et du personnel de direction. Elle souligne également la présence de la représentante du poste de quartier 39.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA17 10 484

**Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 18 décembre 2017,
à 19 h.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 18 décembre 2017, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

10.01

10.01 - Mot de la Mairesse et des élus.

Bonsoir et bienvenue à ce dernier conseil d'arrondissement de l'année 2017.

Avant d'entamer la période de question des citoyens, je souhaite préciser qu'étant donné que la séance du conseil d'arrondissement est publique, les citoyens qui viennent au micro poser des questions acceptent par le fait même que leurs propos soient diffusés en direct ainsi qu'en différé sur le site Internet de l'arrondissement.

Permettez-moi maintenant de vous parler rapidement de quelques sujets.

Je voudrais d'abord vous annoncer que de nouvelles responsabilités ont été attribuées aux membres du conseil d'arrondissement.

Ainsi, Chantal Rossi, conseillère de la Ville, est responsable du comité de circulation, responsable des dossiers « Travaux publics », « Culture », « aînés » et est coresponsable des dossiers « sports », « Loisirs » et « développement social ».

Au niveau de la Ville de Montréal :

Elle est membre de la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur la culture, le patrimoine et les sports ainsi que membre de la Commission permanente sur la présidence du conseil.

Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement, est responsable des dossiers « jeunesse », dont Priorité jeunesse. Elle sera également coresponsable des dossiers « sports », « Loisirs » et « développement sociale ».

Abdelhaq Sari, conseiller de la Ville, est président substitut de la Table Paix et Sécurité urbaines et responsable des dossiers « Services administratifs ».

Au niveau de la Ville de Montréal :

Il est Vice-président de la Commission permanente sur la sécurité publique.

Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement, est président suppléant du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et responsable des dossiers « Développement économique ».

J'aurai, pour ma part, la présidence du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), la présidence de la Table Paix et Sécurité urbaines et membre ex-officio de tous les comités de l'arrondissement.

Au niveau de la Ville de Montréal :

Je suis membre de la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs.

Voilà donc les responsabilités spécifiques des membres du conseil.

Ensemble, nous allons travailler, au cours des quatre prochaines années, sur une foule de projets qui vous permettront d'apprécier encore plus votre arrondissement.

Et pour assurer la mise en œuvre de ces projets, nous allons continuer d'être accessibles, à l'écoute de vos besoins, parce que, au final, c'est vous qui êtes au cœur de nos décisions quotidiennes.

Sur un autre sujet, nous voudrions féliciter tous les employés de l'arrondissement qui ont participé à la première opération de déneigement de l'hiver.

Cette opération s'est déroulée rondement. Nous avons réussi à charger la neige en seulement trois jours. Bravo aux cols bleus qui ont travaillé jour et nuit ainsi qu'aux équipes de direction qui ont planifié ces opérations.

Nous vous rappelons qu'en ce qui a trait au déneigement, nous allons, cette année, mettre l'accent sur les trottoirs, les pourtours d'écoles et l'accès au transport en commun.

Avec les températures froides et les précipitations des derniers jours, nos sites hivernaux devraient également être bientôt accessibles à tous. La patinoire du parc Charlevoix ne sera malheureusement pas du nombre cette saison.

Un chantier de la Ville de Montréal est actuellement en cours dans le parc. La Ville y aménage deux terrains de baseball, ce qui est une très bonne nouvelle pour les amateurs de ce sport.

Pour des raisons d'assurance, l'arrondissement ne peut faire aucune intervention dans le périmètre de ce chantier. Nous n'avons donc pas accès à la portion du parc où nous aménageons habituellement la patinoire.

J'invite les citoyens qui désirent patiner ou jouer au hockey à profiter des installations du parc Sauvé.

Toujours dans le domaine des installations sportives, vous avez peut-être entendu cette nouvelle dans les médias, le chalet de la piscine du parc Ottawa a été la proie d'un incendie dans la nuit de lundi à mardi derniers.

Parce que certains indices laissent penser que cela pourrait être le cas, le service de police mène actuellement une enquête afin de déterminer s'il s'agit d'un incendie criminel.

À première vue, les systèmes de filtration et électrique ne sont pas gravement touchés.

Il est encore trop tôt pour donner un estimé des travaux de rénovation, mais une chose est certaine, nous déploierons tous les efforts nécessaires pour que la piscine soit accessible l'été prochain.

Sur une note plus joyeuse, nous souhaitons féliciter les instigateurs du projet de Joujouthèque qui a été réalisé l'été dernier dans la cour de l'école Jules-Verne.

Pour ceux qui ne le savent pas, la Joujouthèque est un conteneur réhabilité qui contient des éléments de mobilier et des jeux. Lorsque son contenu est déployé, il permet d'offrir aux enfants des espaces de jeux, des jeux et des articles de sport.

Ce projet, réalisé par la Soverdi et la Banque TD, en collaboration avec l'Institut Pacifique, la CSPI et l'école Jules-Verne, fait partie des 10 projets sélectionnés par l'Ordre des urbanistes du Québec pour paraître dans le guide annuel des Projets novateurs en urbanisme 2017.

Rappelons que ce projet fait partie du projet plus vaste de Corridor vert amorcé en 2015 dans le secteur Nord-Est de l'arrondissement, et pour lequel une trentaine de projets de verdissement, de sécurisation, d'embellissement et d'animation sont réalisés chaque année.

Toutes nos félicitations vont aussi aux entreprises Spytronic et MDG qui ont été choisies pour faire partie de l'édition 2018 du Parcours Innovation PME Montréal.

Parcours Innovation PME Montréal est une initiative de la Ville de Montréal qui permet à de jeunes entreprises dynamiques de bénéficier d'un encadrement sur mesure pour surmonter leurs défis et percer de nouveaux marchés.

Les renommées de Spytronic et MDG dépassent déjà les frontières de l'arrondissement et je suis convaincue que leur notoriété sera encore plus grande sous peu.

Spytronic s'est déjà taillé une place de choix dans le domaine de la surveillance et des équipements de sécurité. Depuis sa fondation en 2004, elle a connu une croissance rapide et elle a su s'imposer comme un joueur majeur de son domaine. Elle rassemble maintenant une équipe d'une dizaine de spécialistes en sécurité et sa salle de montre est l'une des complètes en Amérique du Nord.

MDG s'affirme pour sa part dans le domaine de la création d'effets atmosphériques par générateur de brouillard. MDG existe depuis déjà 35 ans et s'est établi chez nous en 2007 sur l'avenue Pelletier pour poursuivre son expansion. Sa feuille de route est des plus impressionnantes. Parmi ses clients, on compte le Cirque du Soleil, Céline Dion, Bruce Springsteen, Justin Timberlake, Adèle et plusieurs autres entreprises des domaines industriel et militaire.

Nous remercions ces deux entreprises d'avoir choisi notre arrondissement pour développer leur projet d'affaires et nous les assurons de tout notre soutien dans ce développement.

C'est avec des joueurs comme Spytronic et MDG que nous pourrons innover à Montréal-Nord, créer de l'emploi et investir de nouveaux marchés.

Nous avons passé ensemble une superbe année 2017, faite de nombreuses réalisations collectives, comme le Corridor vert, le plan d'action Priorité jeunesse et le travail de préparation autour du plan d'action culturel, de la stratégie de développement économique et du plan de réaménagement du Nord-Est.

Ensemble, nous pouvons faire de grandes choses et de plus petites, comme ce beau sapin à la Maison culturelle et communautaire qui a été réalisé avec des décorations en tricot fabriquées par le Cercle des fermières de Montréal-Nord, et installées avec l'aide de citoyens membres du Comité de mobilisation d'Un itinéraire pour tous. Venez l'admirer dans la salle de repos au 2e étage de la MCC.

Sur cette image, je vous souhaite, à toutes et tous, de très joyeuses Fêtes et une année 2018 toute aussi formidable

10.01 - Période de questions du public.

Début de la période de questions du public à 19 h 20.

M. Louis Langevin

Transfert aux propriétaires riverains de parcelles de ruelles

M. Samir Nohra

Sécurité à l'intersection de la rue Patricia et du boulevard Guoin

Mme Marguerite Nohra

Plantation d'arbres sur le domaine privé
Prostitution et du trafic de drogue

Mme Céline Gingras

Murale du centenaire de Montréal-Nord

M. Solo Fugère

Profilage racial
Murale du centenaire de Montréal-Nord

Mme Roseline Saulnier

Problèmes de stationnement sur la rue de Charleroi

M. Will Prosper

Rencontre avec Mme Villanueva
Définition de racisme systémique

Mme Julie Sigouin

Murale du centenaire de Montréal-Nord

M. Mohammed Mortajil

Installation d'un panneau d'arrêt à l'intersection des rues Oscar et Prieur

M. Jean-Jacques Ricard

Stationnement aux abords du Carrefour Fleury

M. Paul Champagne

Règlement sur le contrôle animalier

Fin de la période de questions à 20 h 50.

CA17 10 485

Approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 20 novembre 2017, à 19 h et des séances extraordinaires tenues le 23 novembre 2017, à 19 h et le 23 novembre 2017, à 19 h 30.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 20 novembre 2017, à 19 h et des séances extraordinaires tenues le 23 novembre 2017, à 19 h et le 23 novembre 2017, à 19 h 30.

Adopté à l'unanimité.

10.04

CA17 10 486

Approuver le compte rendu de la réunion du comité des travaux publics, section circulation, tenue le 22 novembre 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé le compte rendu de la réunion du comité des travaux publics, section circulation, tenue le 22 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.05 1173602017

CA17 10 487

Recevoir et approuver l'avis de la Table paix et sécurité urbaines (TPSU) sur la sécurité des déplacements à Montréal-Nord et en assurer les suivis.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit reçu et approuvé l'avis de la Table paix et sécurité urbaines sur la sécurité des déplacements à Montréal-Nord ;

ET QUE la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises soit mandatée pour en assurer les suivis.

Adopté à l'unanimité.

12.01 1177419005

CA17 10 488

Octroyer à la Direction des immeubles du Service de la gestion et de la planification immobilière de la Ville de Montréal, section entretien région Est, au montant de 138 195 \$, taxes incluses, le contrat pour les activités d'entretien dans le cadre des programmes d'entretien planifiés notamment pour la réfrigération des patinoires, la ventilation et les filtres et ce, pour trois arénas et la patinoire Bleu, Blanc, Bouge, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit octroyé à la Direction des immeubles du Service de la gestion et de la planification immobilière de la Ville de Montréal, section entretien région Est, au montant de 138 195 \$, taxes incluses, le contrat pour les activités d'entretien dans le cadre des programmes d'entretien planifiés notamment pour la réfrigération des patinoires, la ventilation et les filtres et ce, pour les trois arénas et la patinoire Bleu, Blanc, Bouge, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1171280008

CA17 10 489

Approuver un projet d'addenda modifiant l'entente intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'Autorité régionale de transport métropolitain pour l'entretien du boulevard Pie-IX, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue de Charleroi, incluant la voie réservée et la station Amos et autoriser une dépense de 92 250 \$.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet d'addenda modifiant l'entente intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'Autorité régionale de transport métropolitain pour l'entretien du boulevard Pie-IX entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue de Charleroi, incluant la voie réservée du SRB et la Station Amos ;

QUE soit autorisé le directeur de la Direction des travaux publics à signer l'addenda ;

QUE soit autorisée une dépense de 92 250 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1163602016

CA17 10 490

Accorder une contribution financière de 450 000 \$ sur une période de trois ans (2018-2019-2020), soit 150 000 \$ par année, à la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Montréal-Nord pour la réalisation du projet "Initiatives économiques Montréal-Nord 2018-2020" et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 450 000 \$ sur une période de trois ans (2018-2019-2020), soit 150 000 \$ par année, à la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Montréal-Nord pour la réalisation du projet « Initiatives économiques Montréal-Nord 2018-2020 » ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1177408004

CA17 10 491

Accorder une contribution financière de 234 000 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour la réalisation du programme Éco-quartier, la gestion des jardins communautaires, l'entretien des jardins communautaires de la rue Dijon et l'aménagement des ruelles vertes soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 234 000 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour la réalisation du programme Éco-quartier, la gestion des jardins communautaires, l'entretien des jardins communautaires de la rue Dijon et l'aménagement des ruelles vertes pour une durée d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme ;

QUE soit autorisé le directeur des Travaux publics à signer ladite entente ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1177367013

CA17 10 492

Accorder une contribution financière de 230 000 \$ pour une durée de cinq ans à l'Association Récréotouristique Montréal-Nord faisant affaire sous le nom, « La Route de Champlain » pour la mise en place d'un pôle récréotouristique de plein air à Montréal-Nord en 2018 et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 230 000 \$ pour une durée de cinq ans à l'Association Récréotouristique Montréal-Nord faisant affaire sous le nom de « La Route de Champlain » pour la mise en place d'un pôle récréotouristique de plein air à Montréal-Nord ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1174988011

CA17 10 493

Accorder une contribution financière totalisant la somme de 125 141 \$ aux organismes suivants pour l'établissement des migrants demandeurs d'asile à Montréal-Nord: 83 090 \$ à Impulsion-Travail pour le programme Préparation à l'emploi pour demandeurs d'asile et 42 051 \$ à Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord pour le programme « J'arrive ! » et approuver les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 83 090 \$ à Impulsion-Travail pour le programme « Préparation à l'emploi pour demandeurs d'asile » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 42 051 \$ à Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord pour le programme « J'arrive ! » ;

QUE soient approuvés les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes ;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1174988013

CA17 10 494

Accorder une contribution financière de 18 500 \$ à l'Organisation du hockey mineur de Montréal-Nord (O.H.M.M.N.) pour la saison de hockey 2017-2018 et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 18 500 \$ à l'Organisation du hockey mineur de Mtl-Nord (O.H.M.M.N.) pour la saison de hockey 2017-2018 ;

QUE soit approuvé un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1171280005

CA17 10 495

Accorder une contribution financière additionnelle de 15 456 \$ à Évolu-Jeunes 19-30 ans pour le prolongement du projet « Voie d'accès » et approuver le projet d'addenda modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière additionnelle de 15 456 \$ à Évolu-Jeunes 19-30 ans pour le prolongement du projet « Voie d'accès »;

QUE soit approuvé le projet d'addenda modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1164988013

CA17 10 496

Accorder une contribution financière de 14 000 \$ à Halte-femmes Montréal-Nord pour la réalisation d'un portrait de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes à Montréal-Nord et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 14 000 \$ à Halte-femmes Montréal-Nord pour la réalisation d'un portrait de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes à Montréal-Nord ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre l'arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1177419006

CA17 10 497

Accorder une contribution financière de 5 000 \$ au Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord pour le développement d'un plan d'affaires et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 5 000 \$ au Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord pour le développement d'un plan d'affaires ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1174988012

CA17 10 498

Accorder des contributions financières totalisant 1 600 \$ aux organismes suivants: 1 000 \$ à Entre-Parents de Montréal-Nord pour la tenue de l'événement « Fête de Noël pour les familles » qui a eu lieu le samedi 16 décembre à l'école Sainte-Gertrude; 500 \$ au Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord pour la tenue de l'événement « Noël des enfants » qui a eu lieu le samedi 2 décembre au Centre de loisirs et 100 \$ au Club de l'âge d'or du Parc Ottawa pour l'événement « 10^e anniversaire de l'organisme » qui a eu lieu le 12 novembre dernier au Buffet Costa del Mare.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 1 000 \$ à Entre Parents de Montréal-Nord pour la tenue de l'événement « Fête de Noël pour les familles » qui a eu lieu le samedi 16 décembre à l'école Sainte-Gertrude ;

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ au Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord pour la tenue de l'événement « Noël des enfants » qui a eu lieu le samedi 2 décembre au Centre de loisirs ;

QUE soit accordée une contribution financière de 100 \$ au Club de l'âge d'or du Parc Ottawa pour l'événement « 10^e anniversaire de l'organisme » qui a eu lieu le 12 novembre dernier au Buffet Costa del Mare ;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1176145006

CA17 10 499

Accorder une contribution financière de 1 000 \$ à la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Montréal-Nord pour la réalisation d'activités d'animation de Noël sur la rue de Charleroi.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 1 000 \$ à la Corporation de développement économique communautaire de Montréal-Nord pour la réalisation d'activités d'animation de Noël sur la rue de Charleroi ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1177408006

CA17 10 500

Accorder une contribution financière de 350 \$ à l'organisme Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Montréal-Nord, numéro 9152, pour le projet d'aide aux gens dans le besoin et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2017.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 350 \$ à l'organisme Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Montréal-Nord, numéro 9152, pour le projet d'aide aux gens dans le besoin ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1173848045

CA17 10 501

Accorder une contribution financière de 300 \$ à l'organisme Carrefour des retraités de Montréal-Nord inc. pour le soutenir dans sa mission auprès des aînés de l'arrondissement et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 300 \$ à l'organisme Carrefour des retraités de Montréal-Nord inc. pour le soutenir dans sa mission auprès des aînés de l'arrondissement ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1173848049

CA17 10 502

Accorder une contribution financière de 200 \$ à Culture-X pour la tenue d'un concert bénéfice qui a eu lieu le 16 septembre 2017 et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2017.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 200 \$ à Culture-X pour la tenue d'un concert bénéfice qui a eu lieu le 16 septembre 2017 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1173848041

CA17 10 503

Accorder une contribution financière de 200 \$ à Théâtre Urbi et Orbi Inc. dans le cadre du spectacle « Foirée montréalaise » et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 200 \$ à Théâtre Urbi et Orbi Inc. dans le cadre du spectacle « Foirée montréalaise » ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1173848047

CA17 10 504

Approuver et déposer les rapports mensuels au 30 novembre 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports mensuels au 30 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1173848039

CA17 10 505

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 30 novembre 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 30 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1173848040

CA17 10 506

Autoriser l'engagement de certains crédits budgétaires pour l'exercice 2018.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisé l'engagement de certains crédits budgétaires pour l'exercice 2018 ;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1173848038

CA17 10 507

Établir le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2018.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit établi le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2018, se tenant au 11155, avenue Hébert à 19 h :

- 15 janvier 2018
- 12 février 2018
- 12 mars 2018
- 9 avril 2018
- 14 mai 2018
- 4 juin 2018
- 26 juin 2018
- 13 août 2018
- 10 septembre 2018
- 15 octobre 2018
- 12 novembre 2018
- 10 décembre 2018

Adopté à l'unanimité.

30.04 1174848028

CA17 10 508

Autoriser une dépense maximale de 129 575,48 \$, taxes incluses, pour le paiement des frais de location des installations de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Mme Renée-Chantal Belinga déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter. (Mme Belinga est membre du conseil des commissaires de la CSPI)

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense maximale de 129 575,48 \$, taxes incluses, pour le paiement des frais de location des installations de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1171280002

CA17 10 509

Autoriser une dépense maximale de 56 125 \$ pour le paiement des frais de location des installations du centre sportif Marie-Victorin pour l'année 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense maximale de 56 125 \$ pour le paiement des frais de location des installations du centre sportif Marie-Victorin pour l'année 2017 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1171280007

CA17 10 510

Autoriser une dépense maximale de 42 606,36 \$, taxes incluses, pour le paiement des frais de location des installations de la Commission scolaire English-Montreal (CSEM) du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense maximale de 42 606,36, taxes incluses, pour le paiement des frais de location des installations de la Commission scolaire English-Montreal (CSEM) du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1171280001

CA17 10 511

Autoriser une dépense additionnelle de 853,43 \$, taxes incluses, auprès de la compagnie Marconair inc. pour les services d'entretien des systèmes mécaniques des bâtiments demandés par la Direction des travaux publics pour la période du 15 juin au 10 juillet 2017, majorant ainsi le montant total du contrat de 24 719,63 \$ à 25 573,06 \$, taxes incluses.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense additionnelle de 853,43 \$, taxes incluses, auprès de la compagnie Marconair inc. pour les services en système de la mécanique du bâtiment durant la période du 15 juin au 10 juillet 2017, majorant ainsi le montant total du contrat de 24 719,63 \$ à 25 573,06 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.08 1173602018

CA17 10 512

Autoriser une dépense de 540 \$ auprès de Les Productions Samedi-Midi Inter pour l'achat de billets de gala, et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2017.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 540 \$ auprès de Les Productions Samedi-Midi Inter pour l'achat de billets de gala ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.09 1173848042

CA17 10 513

Autoriser une dépense de 400 \$ auprès de O.H.M.M.N. Organisation du hockey mineur de Mtl-Nord pour l'achat d'un espace publicitaire dans le programme soulignant la 54^e édition du Tournoi National de hockey Atome-Junior de Montréal-Nord et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2017.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 400 \$ auprès de O.H.M.M.N. Organisation du hockey mineur de Mtl-Nord pour l'achat d'un espace publicitaire dans le programme soulignant la 54^e édition du Tournoi National de hockey Atome-Junior de Montréal-Nord ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.10 1173848043

CA17 10 514

Autoriser une dépense de 350 \$ auprès de Harmonie Henri-Bourassa de Montréal-Nord pour un achat d'espace publicitaire dans le programme du concert de décembre 2017 et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 350 \$ auprès de Harmonie Henri-Bourassa de Montréal-Nord pour un achat d'espace publicitaire dans le programme du concert de décembre 2017 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.11 1173848044

CA17 10 515

Autoriser une dépense de 200 \$ auprès de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Gertrude pour un achat d'espace publicitaire dans le programme du spectacle de Noël 2017 et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2017.

Mme Chantal Rossi déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 200 \$ auprès de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Gertrude pour un achat d'espace publicitaire dans le programme du spectacle de Noël 2017 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.12 1173848046

CA17 10 516

Autoriser une dépense de 200 \$ auprès de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Montréal-Nord pour un achat d'espace publicitaire dans l'édition hiver 2017-2018 du journal « Le Gardien » et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2017.

**M. Jean Marc Poirier déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter.
(M. Poirier a des relations d'affaires avec l'organisme)**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 200 \$ auprès de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Montréal-Nord pour un achat d'espace publicitaire dans l'édition hiver 2017-2018 du journal « Le Gardien » ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.13 1173848048

CA17 10 517

Autoriser une dépense de 160 \$ auprès de la Fondation des médecins Canado-Haïtiens pour l'achat de deux billets dans le cadre de son Gala bénéfique annuel 2017 et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2017.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 160 \$ auprès de la Fondation des médecins Canado-Haïtiens pour l'achat de deux billets dans le cadre de son Gala bénéfique annuel 2017 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.14 1173848050

CA17 10 518

Autoriser le dépôt de six demandes de subvention dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle - Montréal 2018-2020 de la Ville de Montréal pour l'aménagement d'une scène extérieure permanente dans le parc Gouin; l'aménagement d'une scène extérieure permanente dans le parc Aimé-Léonard; l'aménagement d'une scène extérieure permanente dans le parc Eusèbe-Ménard; la construction d'un terrain de bocce au parc Henri-Bourassa; la mise en place d'une bibliothèque mobile et de bornes à livres pour les résidences aux aînés ainsi que l'achat de quatre rampes d'accès à l'eau, dans les piscines extérieures de Montréal-Nord, pour les personnes à mobilité réduite.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisé le dépôt de six demandes de subvention dans le cadre du Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle - Montréal 2018-2020 de la Ville de Montréal pour :

- l'aménagement d'une scène extérieure permanente dans le parc Gouin;
- l'aménagement d'une scène extérieure permanente dans le parc Aimé-Léonard;
- l'aménagement d'une scène extérieure permanente dans le parc Eusèbe-Ménard;
- la mise en place d'une bibliothèque mobile et de bornes à livres pour les résidences aux aînés;
- la construction d'un terrain de bocce au parc Henri-Bourassa;
- l'achat de quatre rampes d'accès à l'eau, dans les piscines extérieures de Montréal-Nord, pour les personnes à mobilité réduite.

Adopté à l'unanimité.

30.15 1176324006

CA17 10 519

Approuver la reconnaissance et le soutien, pour la période du mois de décembre 2017 au mois de novembre 2020, aux Productions Qu'en dit Raton? à titre de partenaire de mission complémentaire ainsi qu'au Programme Horizon Jeunesse et à la Coop de solidarité Éconord à titre de partenaires de mission partagée.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période du mois de décembre 2017 au mois de novembre 2020, aux Productions Qu'en dit Raton? à titre de partenaire de mission complémentaire ainsi qu'au Programme Horizon Jeunesse et à la Coop de solidarité Éconord à titre de partenaires de mission partagée.

Adopté à l'unanimité.

30.16 1176145005

CA17 10 520

Donner un avis de motion et présenter en vue d'adopter à une séance ultérieure le projet de « Règlement RGCA18-10-0006 autorisant un emprunt de 3 990 000 \$ pour la construction et le programme de réfection et de protection des bâtiments de l'arrondissement ».

AVIS est donné par M. Abdelhaq Sari qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement RGCA18-10-0006 autorisant un emprunt de 3 990 000 \$ pour la construction et le programme de réfection et de protection des bâtiments de l'arrondissement ;

ET QUE soit présenté le projet de Règlement RGCA18-10-0006 autorisant un emprunt de 3 990 000 \$ pour la construction et le programme de réfection et de protection des bâtiments de l'arrondissement.

40.01 1174848029

CA17 10 521

Donner un avis de motion et présenter en vue d'adopter à une séance ultérieure le projet de « Règlement RGCA18-10-0004 autorisant un emprunt de 2 421 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de pavages et de trottoirs sur les rues locales».

AVIS est donné par M. Abdelhaq Sari qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement RGCA18-10-0004 autorisant un emprunt de 2 421 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de pavages et de trottoirs sur les rues locales ;

ET QUE soit présenté le projet de Règlement RGCA18-10-0004 autorisant un emprunt de 2 421 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de pavages et de trottoirs sur les rues locales.

40.02 1174848030

CA17 10 522

Donner un avis de motion et présenter en vue d'adopter à une séance ultérieure le projet de « Règlement RGCA18-10-0005 autorisant un emprunt de 303 000 \$ pour les travaux de réaménagement de parcs, espaces verts et pistes cyclables ».

AVIS est donné par Mme Chantal Rossi qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement RGCA18-10-0005 autorisant un emprunt de 303 000 \$ pour les travaux de réaménagement de parcs, espaces verts et pistes cyclables ;

ET QUE soit présenté le projet de Règlement RGCA18-10-0005 autorisant un emprunt de 303 000 \$ pour les travaux de réaménagement de parcs, espaces verts et pistes cyclables.

40.03 1174848031

CA17 10 523

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 5 décembre 2017, à 18 h 45 et adopter le second projet de « Règlement R.R.1562.041 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu 1562 en lien avec les ventes-débarras, les bâtiments accessoires, les abris d'auto temporaires et les clôtures ».

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 5 décembre 2017, à 18 h 45 ;

ET QUE soit adopté le second projet de Règlement R.R.1562.041 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu 1562 de l'arrondissement de Montréal-Nord en lien avec les ventes-débarras, les bâtiments accessoires, les abris d'auto temporaires et les clôtures.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1177161008

CA17 10 524

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 5 décembre 2017, à 18 h 30, et adopter la résolution PP-030 afin d'autoriser la démolition des immeubles existants, l'opération cadastrale et la construction d'un bâtiment multifamilial de 10 étages pour le bâtiment situé au 4155, boulevard Industriel, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, et ce en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 5 décembre 2017, à 18 h 30 ;

ET QUE soit adoptée, en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, la résolution PP-030 visant à autoriser la démolition des bâtiments existants, l'opération cadastrale et la construction d'un bâtiment multifamilial de 10 étages situé au 4155, boulevard Industriel, lots 1 412 527 et 3 009 861 du cadastre du Québec, en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement. Ainsi :

POUR LE PROJET :

- Déroger à l'article 92, pour la grille RM21-450 et permettre :

- Une marge arrière de 5,44 m au lieu de 6 m ;
- Une marge avant secondaire de 2,39 m au lieu de 4,5 m ;
- Une marge latérale 2,01 m au lieu de 4,4 m ;
- Un coefficient d'occupation du sol de 7,25 au lieu de 7 ;
- Un taux d'implantation de 65,2 % au lieu de 67 % minimum ;

- Déroger à l'article 92.20 et permettre un nombre de cases de stationnement de 18 cases au lieu de 24 cases ;
- Déroger aux articles 93 et 94 et permettre un balcon en saillie dans la marge à moins de 2 m de la ligne de terrain ;
- Déroger à l'article 76.2 et permettre un pourcentage de maçonnerie inférieur à 80 %, soit :
 - 45% pour la façade principale ;
 - 47% pour le mur arrière ;
 - 49% pour le mur latéral gauche ;
 - 53% pour le mur latéral droit.
- Et que le revêtement métallique soit composé de panneaux d'aluminium en diamant de couleur Charcoal et Clear anodized.

Toutes les autres dispositions de la réglementation continuent de s'appliquer.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1170576033

CA17 10 525

Adopter le « Règlement RGCA18-10-0001 sur les tarifs, exercice financier 2018 ».

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA18-10-0001 sur les tarifs, exercice financier 2018, a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA18-10-0001 sur les tarifs, exercice financier 2018.

Adopté à l'unanimité.

40.06 1174848025

CA17 10 526

Adopter le « Règlement RGCA17-10-0012 régissant les ventes-débarras ».

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA17-10-0012 régissant les ventes-débarras sur le territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance ;

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA17-10-0012 régissant les ventes-débarras sur le territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Adopté à l'unanimité.

40.07 1177040020

CA17 10 527

Adopter le « Règlement RGCA18-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2018) » (0,0837 \$ du 100 \$ d'évaluation).

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA18-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2018) a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance ;

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA18-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2018).

Adopté à l'unanimité.

40.08 1174848026

CA17 10 528

Adopter le « Règlement RGCA18-10-0003 sur la taxe relative aux services correspondant à l'espace fiscal cédé » (exercice financier 2018) (0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière).

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA18-10-0003 sur la taxe relative aux services correspondant à l'espace fiscal cédé (exercice financier 2018) a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance ;

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA18-10-0003 sur la taxe relative aux services correspondant à l'espace fiscal cédé (exercice financier 2018).

Adopté à l'unanimité.

40.09 1174848027

CA17 10 529

Nommer Mme Andréa Scola à titre de conseillère en ressources humaines à la Division des ressources humaines de la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, personnel régulier à cet emploi à compter du 5 décembre 2017.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Andréa Scola, matricule 100011646, à titre de conseillère en ressources humaines à la Division des ressources humaines de la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs (Emploi : 211480 - Poste : 64559), groupe de traitement FM06, personnel régulier à cet emploi à compter du 5 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1165190006

CA17 10 530

Nommer M. Thomas Lanier à titre de contremaître d'arrondissement-voirie et parcs à la Division des parcs de la Direction des travaux publics, en période d'essai de 12 mois à compter du 11 décembre 2017, en vue d'un statut de personnel régulier à cet emploi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit nommé M. Thomas Lanier, matricule 100139147, à titre de contremaître d'arrondissement-voirie et parcs à la Division des parcs de la Direction des travaux publics (Emploi : 221430 - Poste : 72576), groupe de traitement FM05, en période d'essai de 12 mois à compter du 11 décembre 2017, en vue d'un statut de personnel régulier à cet emploi ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.02 1173602016

CA17 10 531

Recommander au conseil d'agglomération de nommer Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit recommandé au conseil d'agglomération de nommer Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL - Est-de-L'Île.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1177408005

CA17 10 532

Déposer la déclaration des intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient déposées aux archives, conformément aux articles 357 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les déclarations des intérêts pécuniaires de Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement pour le district Ovide-Clermont et de M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement pour le district Marie-Clarac.

Adopté à l'unanimité.

60.01 1174848024

À 20 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Christine Black
Mairesse d'arrondissement

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 15 janvier 2018.